



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0404

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Cartoon Movie, le forum du long métrage d'animation - Convention pluriannuelle 2009-2011 avec l'association européenne du film d'animation Cartoon - Versement de la subvention pour l'année 2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Farih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0404**

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon

objet : **Cartoon Movie, le forum du long métrage d'animation - Convention pluriannuelle 2009-2011 avec l'association européenne du film d'animation Cartoon - Versement de la subvention pour l'année 2009**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 2007, la Communauté urbaine conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Elle vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes esthétiques, artistiques et culturelles (design, mode, cinéma et loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et la transversalité inter-filières.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial portant le message : Lyon, une agglomération créative.

S'agissant du secteur de l'image, elle s'appuie en particulier sur Imaginove, le pôle de compétitivité - cluster de filières de l'image en mouvement (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia). Ce pôle accompagne les entreprises rhônalpines sur trois champs de la compétitivité (recherche & développement, commercial & international, formation). Il développe les synergies entre les filières en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Imaginove, auquel participent plus de 200 entreprises, a pour ambition de devenir d'ici cinq ans, la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus multi-médias.

Ce pôle de compétitivité s'appuie sur une filière de l'image très forte dans l'agglomération et en Rhône-Alpes : 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image, ainsi que sur des événements professionnels internationaux de référence tels que la Game Connection, les Serious Game Sessions à Lyon ou le Marché et Festival du film d'animation d'Annecy, ainsi que la Cartoucherie à Valence, un pôle d'excellence de l'image animée.

Des liens de plus en plus étroits se créent entre les professionnels du cinéma et ceux du jeu vidéo, l'un empruntant à l'autre ses codes, ses talents, ses techniques.

Dans ce cadre, en renfort des actions menées sur le plan économique et en convergence avec les actions culturelles de l'agglomération, il est envisagé l'accueil d'une manifestation professionnelle sur le cinéma et les nouvelles images : convention d'affaires Cartoon Movie, le Forum européen du long métrage d'animation.

La prochaine édition aura lieu du 4 au 6 mars 2009 à la Cité internationale de Lyon.

Présentation de la convention d'affaires Cartoon Movie

Créé en 1999, avec l'aide du programme Media de l'Union européenne et installé depuis l'origine à Potsdam près de Berlin, Cartoon Movie est le Forum européen de coproduction des longs métrages d'animation. Chaque année, les producteurs accompagnés de leurs équipes créatives, les investisseurs et les distributeurs européens se réunissent durant 3 jours afin de découvrir en avant-première les nouveaux projets de dessins animés destinés au cinéma. L'événement rassemble 500 professionnels provenant de 30 pays. Ainsi, il facilite la production et la distribution transfrontalière des films qui restaient jusqu'alors souvent confinés sur un seul territoire en raison des habitudes de ce secteur d'activité.

Depuis 1999, 123 films dont 41 en France ont trouvé les financements (800 M€) et les partenaires nécessaires à leur aboutissement. 17 films ont reçu plus d'un million d'entrées. On citera Kirikou, Werner, Azur & Asmar, The little polar bear, Arth et les Minimoys (plus de 6 millions d'entrées).

L'audience du film d'animation est en forte croissance. Chaque année, 25 millions d'européens vont au cinéma voir un dessin animé créé et produit en Europe.

Le financement de Cartoon Movie provient d'appels d'offres pluriannuels européens, d'aides publiques et d'autofinancement.

Les organisateurs souhaitant donner un nouvel élan à l'événement ont fait le choix de la France qui est depuis quelques années le premier pays producteur et consommateur de films d'animation et plus particulièrement la région Rhône-Alpes et l'agglomération lyonnaise qui bénéficient de la présence forte de professionnels du secteur et d'initiatives telles que le pôle de compétitivité Imaginove. Par ailleurs, la cité des Congrès de Lyon répondait au cahier des charges en matière de projection et d'accueil des participants.

Cette nouvelle localisation sur Lyon est projetée au moins sur les trois années à venir.

Présentation de l'association européenne du film d'animation Cartoon

L'organisateur est une association internationale sans but lucratif de droit belge dont le siège est situé 314, boulevard Lambermont à Bruxelles.

Son objet est de :

- promouvoir de façon générale l'art et le développement du film d'animation,
- permettre aux artistes du film d'animation de se rencontrer lors d'assemblées, séminaires etc.,
- développer des publications destinées à promouvoir le film d'animation européen ; favoriser des périodes de formation et de recyclage ; améliorer les relations des spécialistes du film d'animation entre eux et à l'égard des autres milieux intéressés ; encourager la promotion du film européen en participant ou organisant des manifestations tels que festivals, marchés, rencontres, avec les secteurs culturels complémentaires,
- entretenir des relations avec les pouvoirs publics des pays européens de façon à améliorer, faciliter, coordonner les aides et ces pouvoirs publics à l'art et au cinéma d'animation,

L'association est composée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration de 5 à 15 membres. Un conseil consultatif est composé de professionnels européens de l'animation avec un représentant de chaque pays membre de l'Union européenne et des pays associés au programme européen Media.

L'intérêt pour le développement économique des filières concernées est le suivant :

- les professionnels potentiellement intéressés sont : la production, la distribution, l'édition, les studios son, les jeux vidéo, les prestataires techniques, les étudiants des écoles de graphisme et d'animation comme Émile Cohl à Lyon. Imaginove étant le point focal de ces métiers, Imaginove et Cartoon signeront une convention de partenariat,
- l'univers d'un long métrage d'animation se décline aujourd'hui sur d'autres médias : jeu vidéo, téléphone portable, série télévisée, publicité, édition, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités de projets,
- Cartoon Movie est le lieu idéal pour rencontrer de possibles partenaires et rejoindre des projets en cours de montage,
- une opportunité pour que des producteurs européens trouvent à Lyon des coproducteurs et prestataires techniques et implantent dans l'agglomération un studio de fabrication ponctuel ou pérenne,
- la communication autour de l'événement, en lien avec les projets portés par Imaginove, pourra conforter et impulser une dynamique autour de ces métiers et de la filière image.

Les objectifs pour la Communauté urbaine

Ils se situent sur les champs du développement économique et du rayonnement :

- conforter l'appui fait aux filières créatives en lien avec l'image en mouvement et les loisirs numériques en favorisant l'implantation de projets et de talents sur l'agglomération lyonnaise,
- promouvoir l'image créative de l'agglomération lyonnaise.

Aussi, et au regard d'une présence pendant au moins trois ans de cette manifestation sur le sol lyonnais, il est proposé de soutenir l'association Cartoon sur cette période par la signature d'une convention de subvention pluriannuelle courant de 2009 à 2011.

L'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- audience à la manifestation conforme aux éditions précédentes (500 participants) ou en progression, en prenant en compte cependant l'effet du changement de lieu (quantitatif),
- mobilisation croissante des professionnels locaux à la manifestation (qualitatif, quantitatif),
- retours de la presse spécialisée (qualitatif, quantitatif),
- évolution du volume de projets réalisés sur l'agglomération directement ou indirectement liés au cinéma d'animation et à ses dérivés.

Le budget prévisionnel

Dépenses	Montant en euros TTC
personnel (salaires, déplacements et hébergements)	198 240
assistance de tiers (modérateurs, interprètes, déplacements, presse, organisateur, etc.)	398 430
frais généraux (loyers, charges, assurances, etc.)	43 280
location de bâtiments et d'équipements (Cité internationale)	273 400
frais de publicité, publications et promotion	78 650
autres frais	8 000
total	1 000 000

Recettes	Montant en euros TTC
Union européenne, programme Media	250 000
CNC (Centre national de la cinématographie)	200 000
conseil régional Rhône-Alpes	200 000
Communauté urbaine	200 000
Cartoon (accréditations)	150 000
total	1 000 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention de subvention pluriannuelle 2009-2011 à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association européenne du film d'animation Cartoon portant sur l'organisation du forum Cartoon Movie dans la Communauté urbaine et l'engagement de la Communauté urbaine pour un montant de 600 000 € sur cette période.

2° - Accepte le versement d'une subvention d'un montant de 200 000 € pour l'année 2009 à l'association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation et le déroulement de la manifestation Cartoon Movie.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec l'association européenne du film d'animation Cartoon précisant les modalités de versements suivantes :

- 90 % de la subvention annuelle sera versée dans un délai global de 45 jours suivant la réception, par la Communauté urbaine, d'un certificat de notification de la présente convention à l'association,

- 10 % de la subvention suivant la réception par la Communauté urbaine de la demande de versement accompagnée du rapport d'activités, de la situation comptable, d'un état prévisionnel pour la période restant à courir, du compte rendu financier, du bilan du compte de résultat et des annexes de l'exercice précédent, et du rapport d'activités approuvés par l'assemblée générale de l'association.

4° - La dépense de fonctionnement de 600 000 € sera imputée aux crédits à inscrire sur la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - compte 657 480 - fonction 090 - opération 1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.